

Avignon, le 16 décembre 2014

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les principaux de collège

Pôle académique du DNB

Pôle des examens et
concours

Dossier suivi par
Céline ASTIER
Téléphone
04 90 27 76 52
Fax
04 90 27 76 39
Mél.

pole.examensetconcours84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Organisation des épreuves du Diplôme d'Etudes en Langue Française en milieu scolaire – Session 2015

Référence : lettre de cadrage rectorale du 6 novembre 2014

Comme chaque année, l'organisation du DELF en milieu scolaire, diplôme délivré par le ministère de l'Education nationale pour certifier les compétences en français des EANA, sera prise en charge en 2015 par les services départementaux après harmonisation au niveau académique.

Le dispositif repose sur un jury académique présidé par Madame Rachida Dumas, IA-IPR d'arabe.

I. Calendrier, définition et nature des épreuves :

- Epreuves collectives : (compréhension écrite et orale et expression écrite)

Elles se dérouleront le **mardi 19 mai 2015**

- DELF A1 : 9h30 – 10h50
- DELF A2 : 9h30 – 11h10
- DELF B1 : 9h30 – 11h15

- Epreuves individuelles : (production de l'oral)

Elles se dérouleront les **mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 mai 2015**

- DELF A1 : préparation : 10 minutes
interrogation : 5 minutes
évaluation : 5 minutes
- DELF A2 : préparation : 10 minutes
interrogation : 8 minutes
évaluation : 5 minutes
- DELF B1 : préparation : 10 minutes
interrogation : 15 minutes
évaluation : 5 minutes

II. Organisation des épreuves :



- Epreuves collectives :

Les candidats issus des établissements centre d'examens passeront les épreuves collectives dans leur établissement. Les autres candidats les passeront dans le centre d'examens dont ils dépendent.

Aucun matériel candidat ne sera autorisé.

Les enseignants ayant la qualité de membres de jury feront passer les épreuves collectives. Ils seront convoqués par le pôle des examens et concours dès 9h00 les jours d'épreuves.

Les candidats seront aussi convoqués dès 9h00 car il ne sera admis aucun retard.

Chaque établissement centre d'examen devra prévoir une salle spécifique par niveau d'examen. Chaque salle devra être équipée d'un lecteur de CD audio pour la compréhension orale collective.

Les corrections des épreuves collectives se dérouleront dans les établissements centre d'examen le 19 mai 2015 à partir de 13h30 dans une salle prévue à cet effet.

A l'issue des corrections, les copies seront envoyées directement au pôle des examens et concours de la DSDEN du Vaucluse, 49 rue Thiers, 84077 Avignon.

Il est impératif que le professeur correcteur ne soit pas l'enseignant du candidat.

- Epreuves individuelles :

Les candidats issus des établissements centre d'examens passeront les épreuves individuelles dans leur établissement. Les autres candidats les passeront dans le centre d'examens dont ils dépendent.

Aucun matériel candidat ne sera autorisé.

Les enseignants ayant la qualité de membres de jury feront passer les épreuves individuelles. Ils seront convoqués par le pôle des examens et concours.

Il est impératif que le professeur examinateur ne soit pas l'enseignant du candidat.

III. Inscription des candidats :

L'inscription des candidats se fera dans les établissements entre le 2 et le 13 février 2015 au moyen de la fiche individuelle d'inscription jointe.

Cette fiche doit être impérativement et soigneusement remplie par l'enseignant, « en majuscules », en respectant rigoureusement l'orthographe des noms et prénoms des candidats ainsi que le nom du pays et la nationalité.

Les établissements devront retourner ces fiches soit par fax, soit sous la forme d'un fichier numérique au pôle des examens et concours de la DSDEN, à l'attention de Madame Astier, pour le 13 mars 2015.

IV. Autres points :



- Sujets :

Le pôle des examens et concours de la DSDEN enverra aux établissements centres d'épreuves les sujets (format papier et CD) et les corrigés en nombre. Il est prévu 3 couleurs différentes pour les 3 sujets.

- Papeterie :

Les copies EN et brouillon sont à prélever sur vos stocks prévus pour le Diplôme National du Brevet ou pour les examens de niveau V.

- Identité des candidats :

Avant chaque série d'épreuves, l'identité des candidats sera vérifiée au moyen du livret scolaire et/ou du carnet de liaison dont ils devront se munir le jour des épreuves.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ce dispositif auquel j'attache le plus grand intérêt.



Dominique BECK

DELFS COLAIRE - SESSION 2015-05

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

destinée aux Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) qui suivent un enseignement de FLE dans une structure adaptée (DAI, CLA ou autre)

- à remplir en MAJUSCULES par le professeur de l'élève
- à renvoyer avant le : **13 mars 2015**
 - par courrier électronique à : celine.astier@ac-aix-marseille.fr
 - ou par télécopie au pôle examens et concours de la DSDEN de Vaucluse
n° fax : 04 90 27 76 39, à l'attention de Madame Astier

Choix de l'examen (1) :

A1	A2	B1
----	----	----

Nom de l'Etablissement scolaire CLG / LP (1)

Date d'inscription dans l'établissement ://

Date d'arrivée en France ://

Genre du candidat (1) : Masculin Féminin

Nom / Prénom du candidat :

Date de naissance ://

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

Nom du père du candidat :

Adresse : numéro et voie :

code postal :

ville :

Numéro de téléphone :

L'ELEVE

LE PROFESSEUR DE FLE

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Date et signature

Date et signature

Date et signature